

Abstract - Groupe n°20

Quelle est la valeur des questionnaires de santé générale lors d'une inscription à un centre de remise en forme (« fitness ») ?

Laurent Bammatter, Johann Carrard, Gaëlle Gander, Raphaël Grand, Audrey Loretan

Problématique

Véritable phénomène de société, faire du fitness est une des dix activités sportives la plus souvent pratiquée en Suisse. La motivation principale est le maintien ou l'amélioration de la santé. Cependant, selon le BPA, près de 4000 personnes s'y blessent chaque année. Un grand nombre d'articles relève qu'un programme de fitness adapté permet d'améliorer l'état de santé et de diminuer ainsi les risques liés à l'effort. Dans ce contexte, l'emploi de questionnaires de santé semble être un moyen intéressant pour ajuster le niveau d'activité physique en fonction de l'état de santé d'une personne, mais ces questionnaires proposés lors de l'inscription à un fitness permettent-ils vraiment de prévenir les accidents liés à l'effort?

Objectifs

Evaluer ce que pensent les utilisateurs, les fitness et les acteurs du système de santé, concernant ces questionnaires.

Décrire les informations recueillies par le questionnaire, la façon dont elles sont traitées et l'éventuelle adaptation de la prise en charge.

Questionner divers acteurs du système de santé sur les enjeux de ce type de questionnaire en terme de santé publique (prévention, prise en charge, renseignements pour les assurances).

Méthodologie

Approche qualitative par entretiens semi-dirigés de trois groupes d'acteurs: clients de fitness, gérants et représentants du système de santé (médecins, assurances, juriste, ligues de la santé, IUMSP). Récolte du questionnaire de santé dans chaque fitness et analyse des informations demandées.

Résultats

La majorité des 11 fitness approchés possède un questionnaire de santé.

L'opinion des 10 utilisateurs interrogés concernant le questionnaire est relativement partagée. En effet, la plupart pense d'abord qu'il permet au fitness de se décharger légalement et qu'il constitue ensuite une source de renseignements utile pour l'adaptation du programme de chaque client.

Du point de vue des gérants, il ressort effectivement que ce questionnaire est essentiel afin de proposer un programme approprié à chacun. La valeur légale est quant à elle peu claire.

Concernant les acteurs du système de santé, nous savons que certaines assurances participent au frais d'abonnement, mais leurs motivations à ce sujet restent indéterminées. En fait, il n'existe que peu de liens entre les fitness et le système de santé. En revanche, on trouve quantité de recommandations générales en matière d'activité physique et santé. Afin d'éviter d'éventuels accidents liés à l'effort, un médecin de l'IUMSP proposerait un questionnaire standardisé type PAR-Q. Ce questionnaire, validé en Suisse, propose de consulter un médecin avant de débiter une activité physique, selon l'état de santé.

Conclusion

Notre investigation a montré que le questionnaire de santé proposé par les fitness n'est pas standardisé. Nous pensons que celui-ci constituerait un outil plus efficace en matière de prévention s'il était standardisé et validé par un médecin. Dans ce sens, le questionnaire type PAR-Q concernant le milieu médical, pourrait constituer une base de travail pour évaluer l'état de santé des utilisateurs de fitness, en impliquant d'avantage le médecin.

Enfin, les données étudiées sont intéressantes, car elles sont inexistantes en Suisse. En effet, l'activité physique pratiquée dans un fitness ne fait que peu l'objet d'études publiées et il demeure un flou sur sa place dans la promotion de la santé. Cette étude invite donc à investiguer davantage ce domaine.

Mots clés

Questionnaire de santé; Fitness; Activité physique adaptée; Santé publique.